

**225C0666**  
FR0000120693-FS0318

17 avril 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ELIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 avril 2025, la société Wellington Management Group LLP (c/o Wellington Management Company LLP, 280 Congress Street, Boston, MA, 02210, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds<sup>1</sup> et de clients, a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 avril 2025, le seuil de 5% du capital de la société ELIS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 11 908 951 actions ELIS<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,41% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ELIS sur le marché.

---

<sup>1</sup> Le déclarant agit comme « discretionary investment manager ».

<sup>2</sup> Dont 39 021 actions ELIS assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce résultant de la conclusion de « total return swaps » dont (i) 21 581 dénouables le 5 mai 2028, (ii) 3 255 dénouables le 15 mai 2033, et (iii) 14 185 dénouables le 20 mai 2033, portant sur autant d'actions ELIS, réglés exclusivement en espèce.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 236 664 445 actions représentant 269 849 369 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.